



Code Client : 10002605273

Je soussigné, GALLE Gaetan, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, GROUPE ASSIFEP

atteste que :

Monsieur Yohann BARONE

Intérimaire de l'entreprise LIP LILLE INDUSTRIE ET BATIMENT

a suivi l'action : 03_03_02 / FORMATION PASI, session n°03022605012. qui s'est déroulée du 12/05/2026 au 13/05/2026.

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☒ action de formation *
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

Entre le 12/05/2026 et le 13/05/2026, Monsieur Yohann BARONE a réalisé 14 heures de formation.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : Fretin

Le : 13/05/2026

Président, GALLE Gaetan



ASSIFEP
GROUPE
GROUPE ASSIFEP
PARC D'ACTIVITES DE LA GALANCE
30 RUE EMILE LEFEBVRE
59273 FRETIN
SIRET : 948 332 929 00025
APE : 85.52Z Enseignement de la conduite
N° Intracom : FR51 948332929

* Lorsque l'action est mise en oeuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

** Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.



Code Client : 10002605030

Je soussigné, GALLE Gaetan, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, GROUPE ASSIFEP

atteste que :

Monsieur Boualem BEKKI

Intérimaire de l'entreprise LIP LILLE INDUSTRIE ET BATIMENT

a suivi l'action : 03_03_02 / FORMATION PASI, session n°03022605012. qui s'est déroulée du 12/05/2026 au 13/05/2026.

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☒ action de formation *
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

Entre le 12/05/2026 et le 13/05/2026, Monsieur Boualem BEKKI a réalisé 14 heures de formation.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : Fretin

Le : 13/05/2026

Président, GALLE Gaetan



ASSIFEP
GROUPE
PARC D'ACTIVITES DE LA GALANCE
30 RUE EMILE LEFEBVRE
59273 FRETIN
SIRET : 948 332 929 00025
APE : 85.53Z Enseignement de la conduite
N° intracom : FRS1 948332929

* Lorsque l'action est mise en oeuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

** Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.



Code Client : 10002605274

Je soussigné, GALLE Gaetan, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, GROUPE ASSIFEP

atteste que :

Monsieur Abdoulaye DIAMERA

Intérimaire de l'entreprise LIP LILLE INDUSTRIE ET BATIMENT

a suivi l'action : 03_03_02 / FORMATION PASI, session n°03022605012. qui s'est déroulée du 12/05/2026 au 13/05/2026.

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☒ action de formation *
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

Entre le 12/05/2026 et le 13/05/2026, Monsieur Abdoulaye DIAMERA a réalisé 14 heures de formation.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : Fretin

Le : 13/05/2026

Président, GALLE Gaetan



ASSIFEP
GROUPE
GROUPE ASSIFEP
PARC D'ACTIVITES DE LA GALANCE
30 RUE EMILE LEFEBVRE
59273 FRETIN
SIRET : 948 332 929 00025
APE : 85.52Z Enregistrement de la conduite
N° Intracom : FR51 948332929

* Lorsque l'action est mise en oeuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

** Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.